

RAPPORT D'ACTIVITÉ



2024

SOMMAIRE

4 ÉDITORIAL

5 NOTRE ASSOCIATION

- 6** Chiffres clés
- 7** Nos adhérents
- 8** Portraits des nouveaux membres
- 11** Vie associative
- 12** Notre gouvernance

11 LES TEMPS FORTS DE L'AVUF

- 16** La conférence des stages et autres actions de professionnalisation
- 17** Le séminaire annuel du réseau des collectivités locales pour l'ESRI
- 18** Le colloque annuel de l'AVUF
- 20** Les entretiens de Sceaux
- 21** Rencontres sur l'Enseignement supérieur privé
- 22** Rencontres sur l'Enseignement supérieur public

23 NOS CHANTIERS

- 24** Campus durables en villes durables
- 26** Logement étudiant
- 30** Rayonnement international
- 36** Recherche et territoires
- 40** Vie étudiante
- 44** Villes universitaires d'équilibre
- 46** Santé étudiante

48 COMMUNICATION

ÉDITORIAL

En cette période marquée par de fortes tensions budgétaires, les collectivités locales sont confrontées à des choix de plus en plus complexes. Pourtant, une conviction demeure : investir dans l'enseignement supérieur et la vie étudiante n'est pas une dépense, c'est un levier d'avenir.

Les villes universitaires que nous représentons sont au cœur des dynamiques de formation, de recherche et d'innovation. Elles accueillent chaque année des milliers d'étudiants venus de toute la France et du monde entier. Ces jeunes constituent une richesse humaine et intellectuelle qui irrigue nos territoires, dynamise nos centres-villes, stimule notre économie locale, et nourrit la vitalité culturelle et sociale de nos communes.

Le 1er projet de Loi de finances annonçait 5 milliards d'euros de prélèvement sur les recettes des collectivités locales et territoriales. Cette décision laissait entrevoir de graves incidences quant à notre soutien à l'enseignement supérieur et la vie étudiante. Finalement, le prélèvement annoncé s'est révélé moins important, mais il a conduit quelques grandes collectivités à suspendre, en partie, leurs engagements sur les Contrat de plan État-région.

Néanmoins, la très grande majorité des membres de l'AVUF continue de soutenir l'enseignement supérieur et la recherche. Si l'État finance 60,2% de la dépense intérieure d'éducation du supérieur, la part des collectivités territoriales en représentait, en 2022, près de 8 % en moyenne. C'est très souvent beaucoup plus, en particulier dans les agglomérations en ville universitaire d'équilibre, où le taux de poursuite d'études après le Bac est plus faible que dans les métropoles et où la proportion de boursiers y est très supérieure.

Cette année 2024 a été marquée par de nouvelles adhésions : celles des communautés d'agglomération de Roissy-Pays-de-France, Dembény-Mamoudzou, Soissons, Laval, CIVIS (St Pierre de la Réunion), ainsi que le département de la Mayenne et la Ville de Lyon. Ces adhésions confirment que l'enseignement supérieur et la vie étudiante constituent pour nos territoires, un atout pour répondre aux défis de demain : changement climatique, inégalités éducatives, intelligence artificielle, santé et environnement, transition énergétique, etc.

L'Association des Villes Universitaires Françaises agit chaque jour pour faire entendre cette voix, celle d'un réseau de collectivités engagées, solidaires et conscientes que l'avenir de nos villes et de nos territoires passe aussi, et surtout, par la réussite de leurs étudiants.

Ce rapport annuel illustre cette mobilisation constante, faite de projets concrets, de coopérations fructueuses et d'une vision partagée : celle d'un enseignement supérieur pleinement ancré dans nos territoires, et soutenu à la hauteur des enjeux qu'il représente.

François Grosdidier

Maire et président de l'Eurométropole de Metz
Président de l'AVUF



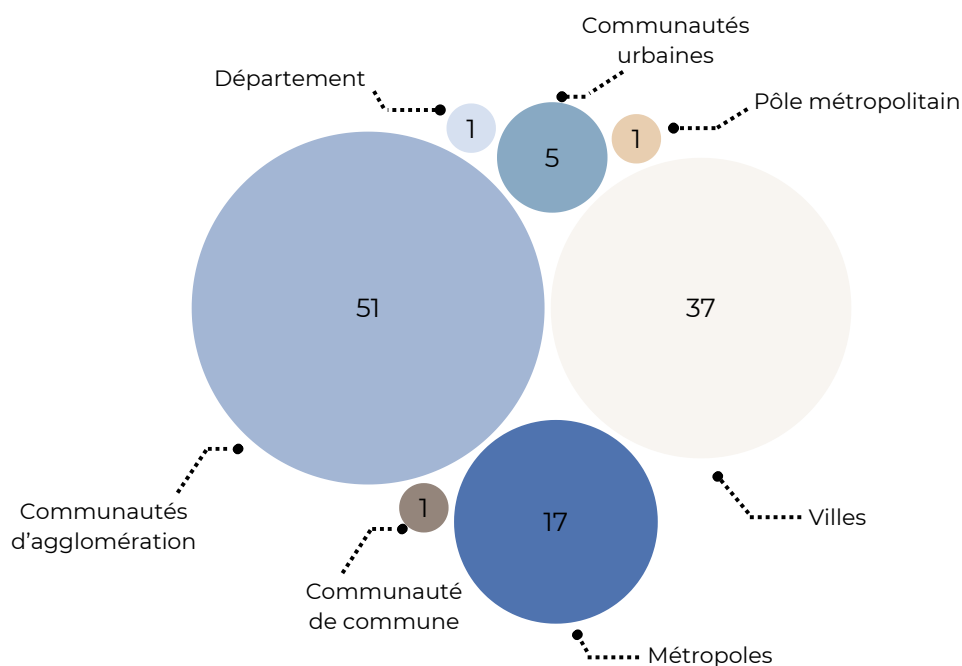
L'ASSOCIATION

L'Association des Villes Universitaires de France accompagne ses membres, dans tous les champs de l'Enseignement Supérieur et la Recherche, de l'innovation à de la vie étudiante en passant par l'attractivité nationale et internationale avec l'objectif d'accompagner l'efficacité de leurs actions, stimuler des coopérations nouvelles et porter des propositions nationales pour améliorer l'impact de l'Enseignement Supérieur et la Recherche pour le développement des territoires.

01

CHIFFRES CLÉS DE L'ASSOCIATION

114 COLLECTIVITES ADHERENTES



Répartition des adhérents par statut

L'AVUF fédère des collectivités locales qui interviennent en soutien à la recherche, l'enseignement supérieur et la vie étudiante sur leur territoire.



+ 2 500 000

D'ÉTUDIANTS CONCERNÉS



+ 3000

ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR

Nos adhérents



Ils ont rejoint l'AVUF en 2024

Communauté d'Agglomération Dombéni-Mamoudzou

La CADEMA (Communauté d'Agglomération Dombéni-Mamoudzou) joue un rôle central dans le développement de l'enseignement supérieur à Mayotte, un territoire confronté à de nombreux défis en matière d'accessibilité et de structuration de l'offre éducative. En soutenant l'innovation et en accompagnant les étudiants, la collectivité vise à répondre aux enjeux spécifiques du territoire insulaire. Le Campus Connecté de la CADEMA, ouvert depuis 2021, permet aux étudiants de suivre à distance des formations de licence et master qui ne sont pas proposées localement, tout en bénéficiant d'un accompagnement et d'équipements numériques modernes. Ce dispositif permet ainsi de rendre l'enseignement supérieur plus accessible, inclusif et adapté aux réalités locales.

Communauté Intercommunale des Villes Solidaires

La Communauté Intercommunale des Villes Solidaires (CIVIS) située dans le sud de La Réunion, regroupe six communes et représente près de 190 000 habitants.

Consciente des retombées positives pour son territoire, de la présence d'un écosystème orienté vers l'Enseignement supérieur et la Recherche/Innovation (ESRI), la CIVIS accompagne de longue date l'ensemble de ses partenaires tels que l'Université de La Réunion et le CHU.

Cet accompagnement, renforcé de celui de la commune de Saint-Pierre, a permis l'édification d'un campus universitaire sur le territoire avec notamment l'installation de l'IUT de La Réunion, d'une école d'Ingénieur.e.s (ESIROI), de l'UFR Santé, ainsi que des formations médicales et paramédicales, etc.

La CIVIS a souhaité réaffirmer cet engagement en faveur de l'ESRI au travers son projet de territoire et a créé pour le mettre en œuvre, une direction spécifique.

Les défis de cette nouvelle direction sont nombreux : préfiguration d'un Observatoire Territorial du Logement Etudiant, élaboration d'un Schéma Local ESRIVE, amélioration du cadre de vie et de la santé des étudiants, etc.

C'est pourquoi, elle a souhaité pouvoir s'appuyer sur le réseau, les ressources et l'expertise de l'AVUF. Au travers de ce partenariat, elle entend continuer à œuvrer, avec ses partenaires, au développement cohérent et responsable de l'ESRI sur son territoire.

Lyon constitue la deuxième ville étudiante après Paris. Accueillant 112 000 étudiants, la Ville de Lyon a fait de leur accompagnement une priorité. Leur implication dans la conception des politiques étudiantes favorise doublement leur émancipation et leur engagement. Cet engagement est notamment stimulé par des appels à projets lancé avec la métropole soutenant les initiatives étudiantes. La Ville de Lyon s'est engagée contre la précarité et l'isolement de ses étudiants, notamment en agissant de pair avec des acteurs associatifs et sociaux.

Laval Agglomération

Situé au sein du Département de la Mayenne, Laval Agglo compte 5900 étudiants, répartis sur les 24 établissements présents sur le territoire. Ce dernier propose une offre de formation diversifiée et accessible allant jusqu'à des cursus de bac+8. Laval Agglo s'est engagée à renforcer cette offre de formation de proximité afin de garantir une égalité d'accès à l'enseignement supérieur. Forte de son tissu économique, Laval Agglo porte une stratégie locale dynamique permettant de mettre à profit les compétences présentes aux besoins du territoire. Elle a adopté une démarche d'innovation, notamment à travers l'élaboration d'un pôle d'excellence en réalité virtuelle. Territoire à taille humaine, Laval Agglomération propose une qualité de vie étudiante permettant à ses jeunes de vivre une expérience épanouie au cours de leur formation.

Département de la Mayenne

Depuis près de cinquante ans, le Conseil départemental de la Mayenne mène une politique volontariste en faveur de l'enseignement supérieur, conjointement avec Laval agglomération et le Conseil régional des Pays de la Loire. Ces actions ont permis de développer un véritable pôle d'enseignement supérieur à Laval, accueillant aujourd'hui plus de 6500 étudiants.

Le Département accompagne financièrement les établissements dans leurs projets de développement et d'innovation, soutient la recherche, favorise la réussite académique, et améliore les conditions de travail en pilotant des projets bâtimentaires d'ampleur.

Aux côtés de ses partenaires, le Conseil départemental se positionne comme un acteur clé du développement de son territoire, tout en renforçant son attractivité auprès des jeunes talents et promouvant l'accès aux études supérieures dès le collège.

Rejoindre l'AVUF est une opportunité d'intégrer un réseau dynamique, de partager les expériences et de s'inspirer des pratiques d'autres collectivités.

Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France

La communauté d'agglomération Roissy Pays de France, créée le 1er janvier 2016, regroupe 42 communes sur les départements du Val-d'Oise (95) et de la Seine-et-Marne (77), et compte environ 357 929 habitants. 2^e agglomération de France par sa population, Roissy Pays de France s'étend sur une aire représentant 3,5 fois celle de Paris. Le territoire de la communauté d'agglomération se démarque par sa diversité, tant sur le plan démographique que de la densité urbaine : forte urbanisation au sud (notamment autour des aéroports Paris - Charles-de-Gaulle et Paris - Le Bourget) et vastes territoires agricoles au nord et à l'est. Pascal DOLL, président de Roissy Pays de France, est à la tête d'un exécutif réunissant 15 vice-présidents et 8 conseillers délégués.

L'enseignement supérieur et la recherche (ESR) sont des leviers essentiels pour le développement du territoire. Ils stimulent l'innovation, renforcent l'économie locale et contribuent à la formation de compétences en adéquation avec les besoins des entreprises. En favorisant les synergies entre universités, entreprises et collectivités, l'ESR participe activement à l'attractivité de notre agglomération et à l'émergence de projets entrepreneuriaux innovants. Notre adhésion à votre association s'inscrit dans une volonté claire : rejoindre un réseau d'acteurs engagés, partager des retours d'expérience, et nous inspirer des initiatives réussies portées par d'autres territoires, partager les nôtres également. Nous souhaitons aussi faciliter notre mise en relation avec des partenaires clés. Cette démarche traduit notre ambition de faire de l'ESR un pilier stratégique du développement local, en nous appuyant sur l'intelligence collective du réseau de l'AVUF.

Communauté d'Agglomération du Grand Soissons

"L'enseignement supérieur étant un moteur du dynamisme économique et social sur le territoire, GrandSoissons Agglomération fait le choix d'offrir un cadre favorable aux étudiants, chercheurs et enseignants.

2000 étudiants, plus de 120 formations post-bac et 11 établissements de l'enseignement supérieur réunis sous la bannière « GrandSoissons Mon Campus ». En 2025, c'est la 1^{ère} édition du salon des étudiants du Soissonnais, la 8^{ème} édition de la JAE, la 2^{ème} édition de la rentrée ZEN ...

"GrandSoissons fait le pari de l'avenir. Ensemble, nous construisons un territoire dynamique, attractif et innovant, au service des générations futures.

GrandSoissons Agglomération affirme son engagement dans une vision d'avenir où l'enseignement supérieur est un pilier stratégique du développement territorial (développer de nouvelles filières, investir dans de nouvelles infrastructures, attirer les talents ...). L'épanouissement des étudiants passe par le bien vivre sur le territoire Soissonnais.

Adhérer à l'AVUF, c'est accroître la visibilité du GrandSoissons à l'échelle nationale et partager de bonnes pratiques avec d'autres collectivités." *Alain Crémont, président de l'agglomération*

Bureau de janvier 2024



Catherine Vautrin a assuré la présidence de l'AVUF de 2014 à 2024. Elle a dirigé son dernier bureau en janvier 2024, avant de quitter ses fonctions à la suite de sa nomination au sein du gouvernement. Elle a notamment souligné la capacité remarquable de l'AVUF à apporter des réponses concrètes sur les sujets qui touchent l'ESR et la vie étudiante. Les membres du bureau ont salué son engagement solide dans la structuration du réseau des villes universitaires et dans le développement du dialogue entre collectivités et acteurs de l'enseignement supérieur.

Le 2 juillet 2024, le Conseil d'Administration de l'Association des Villes Universitaires de France s'est réuni à l'espace de réception Mabillon, situé au sein du Crous de Paris, à l'occasion d'une séance exceptionnelle dédiée à l'élection d'un nouveau président. Cette élection faisait suite à la démission de Catherine Vautrin, présidente en exercice, appelée à intégrer le gouvernement au début de l'année 2024, mettant ainsi un terme anticipé à son mandat.

CA juillet 2024



Élection du Président

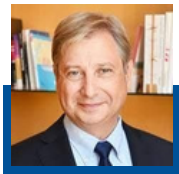


À l'issue de cette réunion, François Grosdidier, Maire de Metz et Président de l'Eurométropole de Metz, a été élu à la présidence de l'AVUF. Fort de son engagement de longue date dans les politiques locales et dans le dialogue entre collectivités et acteurs universitaires, il a exprimé sa volonté de poursuivre la dynamique initiée depuis 2014. Il a affirmé son attachement aux valeurs fondatrices de l'association, notamment le caractère non-partisan et l'approche collégiale qui président aux réflexions et à la conduite des actions menées par l'AVUF.

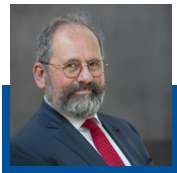
Dans cet esprit, le nouveau président a souhaité s'appuyer sur l'équipe en place, reconduisant le bureau constitué en septembre 2023. Ce bureau, composé de 15 élus issus d'horizons politiques et territoriaux variés, incarne la diversité et la richesse des collectivités membres de l'association. Il a pour mission d'accompagner les travaux de l'AVUF dans ses nombreux champs d'action, au service de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la vie étudiante dans les territoires.

Notre gouvernance

Suite à la démission de Catherine Vautrin, François Grodsidier a été élu à la présidence de l'AVUF le 2 juillet 2024. Dès lors, Monsieur le Président s'est entouré du bureau et de l'équipe déjà en place.



François Grodsidier
Président



Philippe Laurent
1er Vice-Président



Michaël Delafosse
2ème Vice-Président



Maxime Boyer
Vice-Président délégué aux
logements et mobilités
étudiantes



Jérôme Auslender
Vice-Président délégué aux
Relations Internationales et
Européennes



Françoise Raynaud
Vice-Présidente déléguée
aux Villes Universitaires
d'équilibre



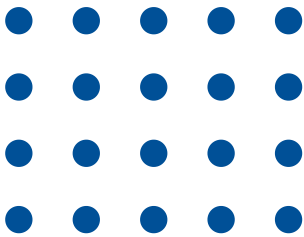
Jean-Michel Longueval
Vice-Président délégué aux
territoires de l'ESR



Romain Bost
Trésorier



Guillaume Maréchal
Secrétaire Général



Administrateurs nationaux délégués



Marie Pieron

Administratrice nationale
déléguée à la recherche et l'action
publique locale



Bastien Bernela

Administrateur national délégué aux
coopérations locales de l'ESR



Thomas Meszaros

Administrateur national délégué aux
campus durables en villes durables



Xavier Latour

Administrateur national délégué au
financement des établissements d'ESR



Marc Sciamanna

Administrateur national
délégué à la vie de l'étudiant



Hervé Willaime

Administrateur national délégué à la
valorisation de la recherche et au
développement économique



Alexis Midol-Monnet

Administrateur national délégué aux
relations avec les partenaires de la vie
étudiante

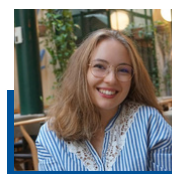


Une équipe à votre service



François Rio

Délégué général



Flora Maillard

Chargée d'animation réseau et
Responsable des Relations Internationales

LES TEMPS FORTS

Notre association est rythmée, depuis quelques années par plusieurs rendez-vous incontournables annuels. Ces temps forts sont également une opportunité pour notre association de consolider ses partenariats avec représentants des établissements, collectivités et acteurs de la vie étudiante.

2022

Conférence des stages et autres actions de professionnalisation

30 janvier 2024

En partenariat avec la CGE, France Universités et la CDEFI, l'AVUF a organisé la 9ème édition de la conférence des stages et autres actions de professionnalisation le 30 janvier 2024 à l'Académie du Climat de Paris. Lors de cette journée, plus d'une centaine d'acteurs de l'insertion professionnelle et de nombreux intervenants ont échangé autour de l'impact des grandes transitions sur la professionnalisation des étudiants, qu'elles soient environnementales, sociétales ou numériques.

Cette conférence a permis de donner la parole à des représentants du monde des collectivités locales, du milieu associatif, des représentants étudiants et bien entendu du secteur de l'ESR qui ont partagé leurs expériences, constats mais aussi interrogations au sujet de ces transitions plurielles restructurant les dynamiques professionnelles, notamment au travers des considérations environnementales.

A travers les regards successifs des étudiants, des employeurs et des établissements, les échanges ont mis en exergue l'impact des transitions tant sur la relation au travail que sur des nouveaux mécanismes de métiers. La quête de sens, l'équilibre de temps de vie ou encore le télétravail sont des exigences partagées par toutes les générations. Ces trois temps ont permis de croiser les attentes de chacun et d'identifier des opportunités de transition, interne comme externe à l'entreprise, et cela, grâce à un travail plus étroit entre professionnels et universités pour mieux appréhender les aspirations des étudiants. Enfin, la présentation d'un forum des métiers à impact positif, organisé par l'association Séisme à Rennes a illustré les potentialités d'action afin de concilier engagement et insertion professionnelle.



Séminaire annuel des collectivités territoriales pour l'ESRI

15 et 16 mai 2024, Strasbourg

La 3ème édition du séminaire annuel des collectivités territoriales pour l'ESRI s'est tenue à Strasbourg sur le thème « Vie étudiante, inégalités et territoires : quelles contributions des collectivités et des établissements, quels engagements des étudiants ? ». Le séminaire fut marqué par l'échange de bonnes pratiques et l'illustration d'expériences inspirantes à travers des ateliers et des visites de terrain qui ont permis d'ériger la Charte de Strasbourg et ses recommandations.

Métropole historiquement engagée pour la vie étudiante, l'exemple strasbourgeois a mis en lumière les dynamiques de coordinations des opérations menées avec l'ensemble des acteurs du territoires, collectivités, établissements, Crous et associations.



Sylvie Retailleau, alors ministre de l'Enseignement supérieur, la Recherche et l'Innovation a souligné l'intérêt de la complémentarité des actions entre acteurs publics

et acteurs de la vie étudiante afin de mieux accueillir les étudiants sur les territoires et le rôle fondamental des collectivités territoriales pour la réussite étudiante, qu'elle soit académique ou citoyenne.



L'allocution de Bénédicte Durand, président du Cnous a mis l'accent sur le rôle des Crous en tant que véritables partenaires de la vie étudiante l'importance d'avoir des task forces de la vie étudiante à l'échelle des bassins de vie étudiante.

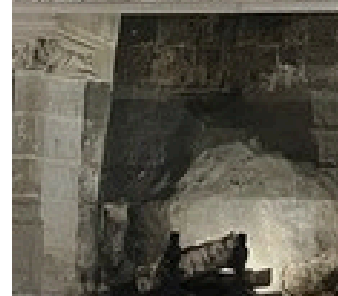
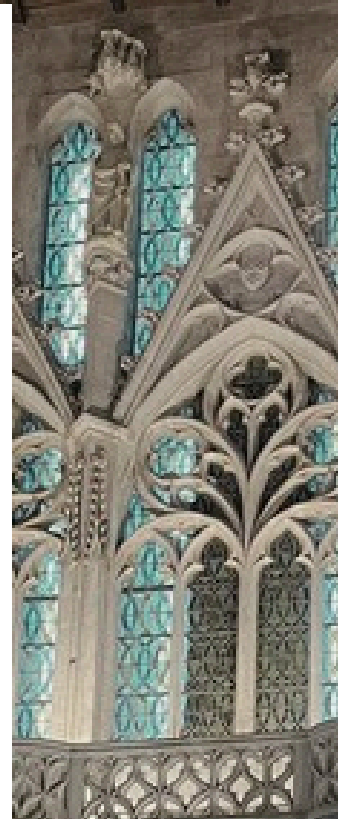
→ Accédez au compte rendu sur notre [site internet](#)

Colloque annuel de l'AVUF

16 et 17 octobre 2024, Poitiers

Temps fort de son activité annuelle, l'AVUF a organisé son assemblée générale et son congrès à Poitiers, territoire universitaire dont l'identité locale se tourne de manière significative autour de l'écosystème de l'enseignement supérieur et de la recherche. Pour la première fois, le colloque annuel fut articulé avec un colloque scientifique, qui réunissaient des chercheurs pour qui l'ESR constitue leur objet scientifique. Ces trois jours ont ainsi rassemblé chercheurs, représentants de collectivités et d'établissements autour de la thématique Recherche et Territoires.

Le lien entre recherche et territoires est une opportunité d'innovation au sein des services des collectivités. Confrontées à des enjeux écologiques, sociétaux et institutionnels majeurs les collectivités locales doivent plus que jamais innover dans l'exercice de leurs compétences qu'il s'agisse de l'aménagement urbain, des transports ou plus largement des questions sociales, notamment en accueillant des doctorants au sein de la collectivité.

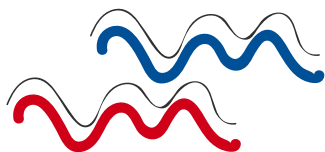


Colloque annuel de l'AVUF

16 et 17 octobre 2024, Poitiers



Le lien entre recherche et collectivités passe également par le rapprochement des citoyens de la science. Malgré un contexte de défiance de la population vis-à-vis des sciences et des chercheurs, les villes et intercommunalités s'engagent à agir sur le rapprochement de la science et la société, notamment en participant à la diffusion de la culture scientifique à travers des événements ou projets en collaboration avec les établissements.



Ateliers, communications scientifiques et visites ont notamment illustré le potentiel enrichissant de la recherche pour l'innovation sur les territoires, en particulier dans les entreprises locales. Ces liens entre recherche, collectivités et tissu économique se sont notamment illustré par la mise en réseau des acteurs de l'incubation, notamment à l'échelle régionale qui permet d'adapter l'accompagnement aux besoins des entrepreneurs, qu'ils soient étudiants ou non.

Enfin, les travaux du colloque ont démontré l'importance de conduire des activités de recherche-action avec la participation de chercheurs, des collectivités et des citoyens, notamment pour pallier la méconnaissance mutuelle. Les participants ont ainsi eu l'occasion d'en avoir des exemples concrets à travers une exposition de posters élaboré par une vingtaine de collectivités.

→ Retrouvez le compte rendu élaboré par [Universités & Territoires](#)

Les entretiens de Sceaux

26 juin et 4 décembre 2024, Sceaux

Pour la 5ème année consécutive, Philippe Laurent, 1er Vice-président de l'AVUF et Maire de Sceaux a accueilli 2 sessions des « Entretiens de Sceaux » à l'hôtel de ville, les 26 juin et 4 décembre 2024.

Le 26 juin, les débats des 10èmes entretiens de Sceaux ont exploré la mesure des bénéfices réciproques de la relation entre territoires et leur campus. La ville universitaire rayonne par tout ce qu'université et territoire s'apportent l'une à l'autre. Mesurer les retombées d'un campus sur son territoire est autant un sujet stratégique pour les universités, auxquelles on demande des évaluations socio-économiques de leurs activités qu'une démarche importante pour les politiques urbaines, intégrant les effets sur le logement, les mobilités, les activités, les revenus et ressources locales, etc., des établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Le partage d'expérience d'élus locaux et d'universitaires ont mis en exergue l'existence de nombreuses données internes et externes aux établissements permettant des analyses d'impact plus précises, reposant davantage sur les données que sur des hypothèses ou enquêtes. Malgré certaines limites, ces études sont cruciales pour démontrer la valeur ajoutée de l'université sur les territoires, en particulier vis-à-vis des collectivités qui la cofinancent et peuvent engager des politiques volontaristes afin de renforcer les multiples impacts locaux.

Le 4 décembre, les travaux des 11èmes entretiens de Sceaux ont abordé les multiples facettes de l'alimentation des étudiants, et de ce qu'elle implique pour y répondre de manière équitable, responsable et durable. La crise covid a mis en lumière la précarité alimentaire de certains étudiants, une des manifestations la plus vive des difficultés économiques auxquelles nombre d'entre eux sont confrontés. Pour traiter ces questions, quatre intervenants ont dessiné un paysage parfois éloigné des représentations véhiculées par les médias, d'une part sur la base d'enquêtes et d'autre part, de retours opérationnels. Entre initiatives solidaires et projets pour un autre rapport à notre alimentation, à la terre et à notre planète, de très nombreuses démarches et projets font de cette question un terrain d'interpellation et d'activation des rapports entre tous les acteurs des campus, ou un laboratoire d'invention du monde de demain.



Cycle annuel de rencontres sur l'enseignement supérieur privé

29 novembre 2023, 7 mars et 4 juillet 2024

Lors de la mise en place du nouveau Bureau de l'AVUF à l'automne 2025, Catherine Vautrin avait tenu à créer une délégation aux questions du financement des établissements d'enseignement supérieur, public ou privé, qu'elle avait confié à Xavier Latour, Vice-président de la métropole Nice Côte d'Azur. Profitant de la dynamique de coopération entre l'AVUF et les autres associations des collectivités intéressées par ces questions, Xavier Latour a alors engagé un premier cycle de 3 rencontres, sur le thème « Opportunités et incidences du développement de l'enseignement supérieur privé sur nos territoires ».

Le développement des établissements d'enseignement supérieur privés modifie en profondeur les équilibres territoriaux et les offres locales de formation. Certaines collectivités y voient une opportunité de compléter l'offre de leurs sites et répondre à des demandes fortes des acteurs économiques. D'autres notent des déséquilibres non négligeables provoqués avec l'offre "publique", dont les opérateurs sont bousculés par ces nouveaux entrants qui sollicitent régulièrement l'appui financier des territoires. Une nouvelle catégorie d'étudiants apparaît, moins facilement identifiable. Des opérateurs immobiliers saisissent l'opportunité de ces développements pour prendre des positions dans les projets urbains.



Pour aller plus loin

Découvrez les conclusions et orientations proposées par le bloc local sur notre [site internet](#).

Ces rencontres ont réuni, en format hybride, une centaine d'élus ou techniciens des collectivités, les 29 novembre 2023, puis les 7 mars et 4 juillet 2024 ; en s'appuyant sur l'expertise de Laurent Batsch, professeur émérite de finance d'entreprise à l'université Paris Dauphine et auteur d'un rapport sur l'enseignement supérieur privé et sa régulation (Fondation pour l'innovation politique), le témoignage de plusieurs élus (Laval, Marseille, La-Roche-sur-Yon, Cherbourg) ou responsables ESRI (Angers, Dijon, Lyon, Nice, Paris).

Ces trois rencontres ont donné lieu à des conclusions et orientations partagée conjointement par l'AVUF, France urbaine, Intercommunalités de France, la FNAU, et Villes de France. Suite au constat du désengagement de l'Etat dans l'aménagement universitaire national, les collectivités soutiennent la mise en place d'un dispositif de labellisation plus clair et exhaustif et une adaptation de ParcoursSup afin d'y intégrer les formations privées validées / labellisées. Enfin, elles en appellent à l'Etat d'élaborer un outil d'observation et d'information des citoyens et des élus sur les établissements, leurs offres de formation, les référentiels qualité, labels et le cadre des aides publiques envisageables afin de garantir un accueil et une intégration sereins sur les territoires.

Cycle annuel de rencontres sur le financement de l'enseignement supérieur public

14 novembre 2024



En fin d'année 2024, c'est un nouveau cycle sur le financement de l'ESR public qui s'est ouvert. Organisé par le réseau des associations de collectivités pour l'ESRI (AVUF, intercommunalités de France, Villes de France, Fnau, France urbaine, Régions de France, CGE et France Universités), cette série de rencontre vise à explorer sur les modalités et perspectives du financement des établissements d'ESR public et identifier différentes formes de positionnement des élus locaux.

En cette période de tension sur les finances publiques, le secteur de l'enseignement supérieur public n'échappe pas aux risques de stagnation des dotations aux établissements alors que leurs charges de fonctionnement progressent, et les sollicitations pour de telles interventions ou pour des contributions directes pourraient se multiplier. Il apparaît donc important que les collectivités soient éclairées sur le modèle économique des établissements d'ESR publics, pour mieux appréhender la valeur ajoutée de leurs contributions, identifier les marges de manœuvre, et les potentialités de ressources propres qu'elles pourraient aider à mobiliser.

La 1ère session, le 14 novembre a, ainsi, eu pour objet de prendre connaissance des grands postes de charges et de recettes des établissements, avec quelques focus spécifiques, et d'identifier les évolutions en cours, opportunités et risques qui profilent, afin d'anticiper leur impact sur nos écosystèmes locaux ou régionaux.

NOS CHANTIERS

L'AVUF a vocation à accompagner l'ensemble de ses adhérents sur un grand nombre d'aspects et d'enjeux de l'enseignement supérieur, la recherche et la vie étudiante dans les territoires. Du logement à la mobilité internationale en passant par la recherche pour l'action publique ou sa valorisation, notre association s'est engagée sur plusieurs chantiers en 2024.

03

2024

AGIR ENSEMBLE

CHANTIERS

Les journées Agir Ensemble est un rendez-vous incontournable pour nos associations et les 16 alliances du territoire. Durant deux jours, ces dernières ont été invitées à un Tour de France des projets 2024, un temps de restitution durant lequel chaque alliance a présenté et commenté son projet conduit sur l'année 2024. Cette restitution s'est déroulée au travers de « Corner Expérience » organisés par thématique et offrant une itinérance de découverte des travaux de chacun, prenant la forme d'une EXPO et complété par un atelier sur l'intelligence artificielle générative.

Les JAE en images et en chiffres



-  Prix spécial - Caen
-  Prix du projet le plus ambitieux - Bordeaux
-  Prix du projet le plus nomade - Caen
-  Prix du projet le plus innovant - Savoie Mont Blanc
-  Prix de l'initiative - Orléans
-  Prix du projet 2024 - Toulouse

Cette rencontre a également eu vocation à nourrir les réflexions des participants pour leur projet 2025, notamment grâce à des temps projectifs et co-constructifs. Au cours de cette rencontre, les membres du Comité de pilotage ont octroyé à certaines alliances territoriales des prix, valorisant ainsi le succès des projets portés par les territoires et l'ensemble des partenaires associés.

2024

NOS

LOGEMENT ÉTUDIANT

CHANTIERS

Séminaire des Observatoires Territoriaux du Logement Étudiant

5 et 6 juin 2024, Le Havre

Créés par l'AVUF et la FNAU en 2018, avec le soutien du MESR et du Ministère du Logement, les OTLE constituent des outils d'aide à la décision de politiques locales de l'habitat étudiant. Une trentaine d'OTLE avaient été labellisés à la fin de l'année 2024, dont 8 tout dernièrement sur la seule région Ile-de-France, résultat d'un Appel à Manifestation d'Intérêt spécifique. Fin 2024, un nouvel appel s'est adressé à des territoires constituant jusqu'à présent des zones blanches, telles que la Basse Normandie, l'Auvergne, la Corse, la Réunion et le sud Pays-de-la-Loire.



Territoires labellisés en Île-de-France
Observatoires territoriaux du logement étudiant
Mai 2025



Comme chaque année depuis 2018, l'AVUF et la FNAU ont réuni les acteurs pilotant tous les OTLE en séminaire national, en choisissant Le Havre les 5 et 6 juin 2024. Ces deux journées visaient à s'immerger dans un territoire pour réfléchir au passage de l'observation à l'action, partager les orientations nationales et locales et échanger sur des sujets qui préoccupent localement ; favoriser les échanges entre les OTLE et partenaires de la démarche.

Visites commentées, interventions des ministères et ateliers ont illustré et d'abordé des enjeux opérationnels, complétés par deux tables rondes conclusive qui ont permis de croiser les regards pour « Appréhender la progression de l'offre privée de résidences étudiantes » puis le lien entre « Logement et vie de campus : une évidence à démontrer ».



Rendez-vous du logement étudiant

Événement annuel national de tous les acteurs directs et indirects du sujet, organisé depuis 10 ans chaque fin d'année à l'Université Paris Dauphine, ces RDVLE ont réunis les participants également sous forme de webinaire à 4 reprises pendant l'année 2024. Un de ces 4 ateliers été organisé par l'AVUF autour de la question « Quelle offre pour les villes universitaires d'équilibre ? ». Les communautés d'agglomérations de Grasse et de Lannion Trégor Communauté ont pu présenter chacune un projet qui avait été préalablement retenu dans le cadre du programme Action Cœur de Ville.



Les RDVLE du 11 décembre 2024 ont été l'occasion de valoriser certaines initiatives inspirantes. Troyes Champagne Métropole s'est vue octroyée le prix Territoires pour sa politique de développement de l'enseignement supérieur et de la recherche et son engagement à garantir un cadre de vie propice à la réussite de ses étudiants. En matière de logement, la collectivité a su faire preuve d'anticipation afin de répondre à la demande et aux attentes des étudiants. Ce prix fait ainsi honneur au dynamisme local universitaire et étudiant.



Pour aller plus loin

Téléchargez le numéro d'Universités et Territoires dédié.

Label Habitat Étudiant

Le label a été officiellement présenté au début de l'année 2025, mais c'est dans le courant de l'année 2024 qu'il s'est construit avec une expérimentation du cahier des charges sur 6 agglomérations universitaires : Dijon, Reims, Sceaux, Troyes, et Toulouse, rejointes par Metz après l'élection de François Grosdidier à la présidence de l'AVUF. Les 6 collectivités accompagnent ainsi la mise en place du label, puis analyseront au pendant l'hiver 2025-2026 les effets de cette démarche avec un comité de partenaires.



Les résidences pour étudiants, qu'elles soient publiques ou privées, gérées par des exploitants spécialisés, des Crous, des associations agréées ou directement par leurs propriétaires (notamment bailleurs sociaux), constituent une réponse précieuse au besoin de logement des étudiants. A l'heure où le parc privé diffus se rétracte, il était important de redonner de l'attrait et de la visibilité aux résidences étudiantes, en valorisant celles qui répondent à des objectifs de qualité, de transparence et d'insertion urbaine dans leur environnement.

4 axes prioritaires

Un lieu de vie intégré au territoire

Un lieu de vie conçu, aménagé et rénové durablement

Un lieu de vie accueillant, sécurisant et offrant des services diversifiés

Un lieu de vie favorisant l'étude, le bien-être des étudiants et contribuant au lien social

Conçu avec l'appui d'Apave Certification, en concertation avec plusieurs réseaux d'opérateurs, et après concertation avec des associations étudiantes, établissements d'enseignement supérieur et plusieurs gestionnaires de résidences étudiantes, ce label s'appuie sur un cahier des charges de 59 critères.



Ces derniers viennent étayer 4 grands engagements, et complétés par deux mentions spéciales à destination des étudiants internationaux et des étudiants en situation de handicap, garantissant un accompagnement soigné à ces publics aux besoins spécifiques.

Visitez notre site internet
<https://habitat-etudiant.fr/>

2024
NOS

RAYONNEMENT INTERNATIONAL

CHANTIERS

Réseau Européen des Villes Universitaires (ENUT)



En 2024, le réseau européen s'est concentré sur le déploiement du projet des étudiants ambassadeurs. Les collectivités locales ont doublement à cœur d'accueillir leurs étudiants internationaux et de promouvoir l'attractivité du territoire auprès de ce public particulier. L'objectif de ce projet est alors de mobiliser un groupe d'étudiants internationaux partageant leur expérience unique de mobilité internationale auprès de leur réseau.

Notre équipe a ainsi accompagné les collectivités souhaitant mettre en place ce modèle, de manière bilatérale afin que le projet s'adapte au mieux aux spécificités et stratégies locales. De plus, les membres peuvent compter sur l'intelligence collective du réseau européen pour nourrir ses objectifs. L'interconnaissance et le partage d'expérience entre territoires ont permis de s'appuyer sur des mécanismes déjà existants et de concrétiser des essais.

La force du réseau européen réside en sa capacité de mobiliser ses membres pour soulever de bonnes pratiques observées à l'échelle européenne. Après une première publication en 2023, notre équipe a réédité une version 2024 du Guide de Bonnes Pratiques. Elaboré à partir d'un travail de benchmark, nous avons recensé 25 initiatives inspirantes mises en place par les collectivités pour garantir un accueil plus inclusif et efficace des étudiants internationaux.

Ce guide s'articule autour de trois axes, que sont l'accueil, l'intégration au territoire et l'engagement étudiant, soulignant ainsi les actions visant l'amélioration des conditions de vie des étudiants internationaux, plus touchés par des situations de fragilités diverses. Ce guide reflète avant tout les efforts et l'engagement des collectivités qui jouent un rôle central de la mobilité internationale.





Nuits des Etudiants du Monde

La Nuit des Etudiants du Monde est un temps fort de la vie de notre association. Initiée par la ville de Lyon en 2002, la Nuit des Étudiants du Monde s'est déployée sur toute la France à partir de 2012 à travers l'élaboration du label. Cette année, 29 villes ont participé à l'initiative. En majeure partie portées par les collectivités, les Nuits des Etudiants du Monde constituent également un espace de communication et d'information envers ce public international.

5 critères labellisants

- 🌙 **Évènement nocturne et convivial**
- 🌐 **Dédié aux étudiants internationaux**
- 💰 **Participation gratuite**
- 📅 **De septembre à novembre**
- 👤 **Accueil officiel réalisé par le/la maire ou un/une de ses adjoint(e)s**



Cet événement annuel, spécialement conçu pour accueillir les étudiants internationaux récemment arrivés en France, constitue une opportunité privilégiée pour encourager les échanges interculturels, tisser des liens entre les étudiants et les acteurs de la communauté universitaire (associations étudiantes, services universitaires, vie étudiante, etc.), et célébrer la diversité comme une véritable richesse collective.

Pour en savoir plus, consultez le site internet
<https://www.nuitdesetudiantsdumonde.org/>



L'Edition 2024 a vu la labellisation de 5 nouveaux territoires que sont Beauvais, Bourg-en-Bresse, Metz, Nancy et Roanne, qui viennent intégrer le réseau du label : Aix-en-Provence, Amiens, Arras, Besançon, Brest, Carcassonne, Clermont-Ferrand, La Rochelle, Le Havre, Lille, Lyon, Marseille, Montpellier, Nantes, Orléans, Pessac, Poitiers, Reims, Rouen, Saint-Omer, Saint-Etienne, Sceaux, Strasbourg et Toulouse.

Le succès de cette édition découle de l'association de partenaires de la vie étudiante et de la mobilité entre l'AVUF, ESN France, Campus France, France Universités et les Crous. La Conférence des grandes écoles (CGE) a rejoint le consortium de partenaires à l'automne 2024. Cette nouvelle implication incite les organisateurs à impliquer davantage l'ensemble de l'écosystème de l'ESR, dont les Grandes écoles du territoire, dans le cadre de ces événements d'accueil. L'AVUF se réjouit de ce nouveau partenariat qui permet un accueil élargi des étudiants internationaux sur les territoires.



Projet Européen Mosaïjeunes

A l'automne 2024, l'AVUF s'est constitué partenaire d'un dépôt de candidature de projet européen KA154 – activités de participation des jeunes aux côtés d'ESN France. Ce dépôt constituait une opportunité pour notre association d'approfondir davantage son expertise sur le plan européen. Ce projet, retenu, débute en avril 2025 pour une durée de 18 mois. Mosaïjeunes vise à améliorer les conditions d'accueil et l'intégration des jeunes internationaux dans leur territoire de mobilité, en s'appuyant sur l'engagement des jeunes et en créant des liens avec les acteurs locaux. Enfin, une sensibilisation sera effectuée afin de renseigner sur l'éventail d'opportunités d'engagement citoyen et d'initiatives pouvant renforcer leur intégration dans leur territoire de mobilité.

Mosaïjeunes permettra de sensibiliser les jeunes internationaux aux initiatives citoyennes de leurs territoires de mobilité et de les conscientiser sur leur capacité à agir en tant que jeunes internationaux.

Les événements du projet ont vocation à être pérennisés et pourront donner lieu à l'intégration de nouvelles pratiques dans les plans d'accueil des décideurs locaux et les initiatives menées au local. A plus grande échelle, le projet et ses résultats pourront avoir un écho auprès des acteurs de la chaîne de l'accueil au niveau européen via la dissémination des recommandations.



Types d'activités du projet européen

✓ Donner voix aux principaux intéressés

Les jeunes internationaux auront l'occasion de s'exprimer sur leur expérience de mobilité et leur accueil/intégration au sein de local dialogue rassemblant les acteurs de la mobilité, notamment les collectivités.

✓ Encourager les jeunes dans leur engagement citoyen

L'objectif de ce projet est également de s'appuyer sur l'engagement des jeunes au service des jeunes en organisant des événements de dons et d'échanges d'objets à la rentrée.

✓ Favoriser l'intégration des jeunes internationaux dans leur territoire d'accueil

A travers les soirées d'accueil Nuit des Etudiants du Monde, co-organisées par les jeunes et collectivités locales



Accueillir les étudiants exilés

En 2024, l'AVUF a continué sa collaboration avec l'Association Nationale des Villes et Territoires Accueillants et le Réseau Migrants dans l'Enseignement supérieur (MEnS) afin de favoriser des politiques d'accueil inclusives pour les étudiants exilés.

L'accès à l'enseignement supérieur ne se limite pas à une question académique. Les collectivités locales jouent un rôle clé dans l'accueil et l'insertion des étudiants exilés. En lien avec les établissements, elles participent à la création d'un environnement propice à la réussite étudiante. En mettant en place des dispositifs d'accompagnement et de soutien, elles contribuent à simplifier les démarches administratives et à favoriser leur inclusion sociale et interculturelle. Les collectivités peuvent également participer à l'insertion professionnelle des étudiants exilés en soutenant des initiatives de formation et d'accès à l'emploi. Cette coopération entre universités et territoires contribue à renforcer la cohésion sociale et à favoriser l'inclusion durable des étudiants exilés.



Les acteurs locaux tels que les universités, les collectivités locales et les associations, en première ligne dans l'accueil et l'insertion de ces publics, peuvent ainsi combiner leurs ressources et leur expertise pour améliorer l'accueil et l'accompagnement des étudiants exilés sur nos territoires.

Afin de défendre un accueil digne pour les personnes exilées souhaitant reprendre ou continuer leurs études supérieures en France, il est plus que nécessaire d'articuler des actions spécifiques et adaptées qui répondent aux besoins du public des étudiant.es exilé.es au sein des territoires. Nos trois associations ont ainsi mené des enquêtes et entretiens auprès des établissements et des collectivités afin d'élaborer un état des lieux des réalités locales. Ce diagnostic a mis en exergue l'importance d'avoir un espace d'échange entre acteurs. Des groupes de travail ont vocation à voir le jour en 2025 afin de mettre à l'ensemble des acteurs locaux concernés de discuter des enjeux d'accueil et d'insertion des étudiants exilés avec l'ensemble des acteurs concernés.

2024
NOS

RECHERCHE ET TERRITOIRES

CHANTIERS

Revue de la Recherche pour l'action publique locale

Depuis plusieurs années, la recherche joue un rôle croissant dans l'élaboration des politiques publiques locales. Les collectivités territoriales sont de plus en plus impliquées dans les dynamiques de recherche, en lien avec les grands enjeux sociétaux. Cette collaboration permet à la fois d'éclairer les problématiques territoriales et de favoriser les échanges entre le monde académique et les acteurs locaux.

La Revue de la Mobilisation pour l'Action publique locale de l'AVUF s'est intéressée, en 2024, à deux axes de cette collaboration, articulant apport informationnel, témoignages et exemples d'initiatives concrètes pouvant faire l'objet d'essaimage.

Publiée en avril 2024, le numéro « Culture scientifique, SAPS : enjeux et impacts sur nos dynamiques territoriales » a sensibilisé les collectivités au potentiel de l'ancrage local des projets de recherche. Ces projets s'ancrent de plus en plus dans les territoires grâce à des liens étroits entre chercheurs et collectivités locales. Au-delà d'un simple dialogue, l'implication des collectivités permet de diffuser la culture scientifique et de rapprocher science et société.

Bien que souvent initiés par les universités et laboratoires, ces projets participatifs trouvent dans les collectivités des partenaires essentiels. Cette dynamique s'inscrit dans une histoire plus large : les "boutiques des sciences", présentes à Lille, Lyon et Montpellier, ont ouvert la voie à une recherche de proximité, en rendant la science accessible aux citoyens et aux acteurs locaux.



Le troisième numéro de la Revue s'est concentré sur les dynamiques de coopération entre universités et collectivités pour une inclusion renforcée. Les collectivités territoriales s'engagent pour l'inclusion, à travers des dispositifs réglementaires, des démarches participatives et des partenariats avec les usagers. Pourtant, certains besoins, notamment liés aux troubles cognitifs, restent insuffisamment couverts.

La recherche participative, en associant savoirs scientifiques, techniques et vécus, permet de coconstruire des solutions mieux adaptées. Elle devient ainsi un outil clé pour faire progresser l'inclusion à l'échelle locale.

Retrouvez tous les numéros sur [notre site internet](#)

Groupe de travail Valorisation de la recherche

Dans le cadre de la délégation d'Hervé Willaime, l'AVUF s'est associée au réseau Curie, un réseau de valorisateurs de la recherche publique, afin de s'interroger sur les bénéfices de l'innovation et de la recherche sur le développement économique local. En mars 2024, une formation à destination des collectivités a été organisée et a été suivie d'un groupe de travail. Les échanges ont fait émerger différentes thématiques de livrables, dont 3 ont été sélectionnées : élaborer des recommandations pour optimiser le soutien des collectivités à la recherche, en s'appuyant sur les dispositifs qui fonctionnent ; recenser et modéliser les bonnes pratiques permettant de vérifier / garantir l'apport positif pour les territoires, ses habitants, ses acteurs socio-économiques du soutien à la recherche et à sa valorisation ; rédiger une note sur le dynamisme territorial que génèrent la recherche et l'innovation pour une collectivité. L'essentiel de ces livrables ont fait l'objet d'un atelier pendant le colloque de Poitiers « recherche & territoires » animé par Stéphanie Kuss, directrice générale du réseau CURIE.



Par ailleurs Hervé Willaime participe au nom de l'AVUF au comité des partenaires de « Climat, Biodiversité, Société durables ». Ce comité a permis de faire émerger 3 propositions d'axe de recherches avaient été élaborées, une a été retenue, il s'agit de « DYNABIOD - Dynamiques de la biodiversité terrestre dans l'anthropocène : comprendre pour agir ». En parallèle, le Comité des partenaires doit continuer à alimenter l'élaboration de la stratégie française dans le domaine « Climat, biodiversité et sociétés durables ». Dans ce but, il a prévu la consultation de différents groupes d'expert par le comité opérationnel de l'agence et propose qu'un groupe serait composé d' « experts des collectivités territoriales ». Car si la stratégie française sur la recherche dans ce domaine doit s'appuyer sur le regard des scientifiques, il y a aussi un besoin du regard des parties prenantes : industriels, citoyens, et collectivités locales ; avec l'objectif d'un Livre blanc en 2027. L'AVUF doit aider le comité à monter ce groupe d'expert élu et techniciens des Collectivités Territoriales.

Étude scientifique sur la territorialisation de l'enseignement supérieur et la recherche

Commandée lors de la présidence de Catherine Vautrin, l'étude de recherche-action sur la territorialisation de l'enseignement supérieur et la recherche menée par les chercheurs du laboratoire Pacte s'est poursuivie en 2024. L'objectif initial était d'explorer la pertinence du concept d'alliance des territoires, déjà mobilisé dans les sphères intercommunales, appliqué cette fois aux domaines de l'enseignement supérieur et de la recherche. Il s'agissait de déterminer si les coopérations entre territoires, bien connues dans d'autres champs de l'action publique, pouvaient également structurer les dynamiques académiques et scientifiques.

Pour cela, les chercheurs ont opté pour deux terrains d'étude : le sillon lorrain et la région nantaise élargie, chacun offrant des configurations multi-sites intéressantes à analyser. Les travaux menés s'appuient sur une double analyse de la mobilité étudiante et des collaborations scientifiques. Ces données ont permis de faire émerger des bassins étudiants cohérents géographiquement et de qualifier les types de relations entre villes selon une méthode dite des flux dominants, distinguant les pôles principaux, les polarités intermédiaires et les communes dominées.



L'enquête de terrain est venue enrichir cette approche en interrogeant les pratiques de coopération entre acteurs académiques et collectivités. Les chercheurs ont étudié comment les institutions universitaires interagissent avec les collectivités à différentes échelles : métropolitaine, intercommunale, régionale. Ils ont aussi analysé le rôle de structures comme les pôles métropolitains dans la mise en réseau des territoires autour de l'ESR.

Dans un contexte national marqué par une politique de concentration des moyens, une logique de fusion des établissements visant l'internationalisation et la visibilité, et une de territorialisation de l'enseignement supérieur, l'étude interroge les fractures territoriales croissantes et la manière dont les collectivités s'en saisissent.

Les chercheurs soulignent l'importance croissante de coopérations interterritoriales, qu'elles soient horizontales (entre collectivités proches) ou verticales (entre niveaux institutionnels), afin de dépasser les approches strictement localistes et de favoriser des logiques de réseau au service de l'équité territoriale et du développement des écosystèmes académiques.



Retrouvez les premières
conclusions de cette étude

2024

NOS VIE ÉTUDIANTE CHANTIERS

Groupe de travail vie étudiante

La vie étudiante se situe à l'intersection de plusieurs champs d'action de l'AVUF, reflet de l'implication des villes universitaires sur des enjeux essentiels du quotidien étudiant. En 2024 se sont tenus des groupes de travail autour de la question de la « vie de l'étudiant ». Ces temps d'échanges furent l'occasion pour diverses collectivités de partager leurs engagements et leurs problématiques en matière de politique de vie étudiante et d'essayer collectivement d'apporter des réponses aux différents enjeux. Les groupes de travail ont abordé de nombreux sujets tels que les relations entre collectivités et acteurs de l'ESR, l'accès à l'information et égalité des chances, l'engagement citoyen, le logement étudiant ou encore la santé des étudiants. Ces travaux ont abouti sur l'identification de possibles pratiques vertueuses en matière de politiques locales de vie étudiante, et ont été le socle de travail dans le cadre de l'élaboration d'un livrable sur les politiques locales de vie étudiante.

Afin d'approfondir les éléments ressortis des temps d'échanges, de débats et de discussions l'AVUF mène actuellement un travail d'entretiens avec une quinzaine de collectivités. L'objectif est d'avoir un panel représentatif de collectivités afin de comprendre comment se concrétise l'engagement des collectivités pour leurs étudiants, de pouvoir appréhender une diversité de manières de faire et ainsi en faire émerger des pratiques à partager pour différents territoires. Ce travail aboutira sur un document illustrant des exemples concrets d'actions menées par les collectivités entretenues et sera assorti de recommandations pour faciliter l'action des élus sur les questions de vie étudiante. Ce document sera en premier lieu destiné à des nouveaux élus souhaitant s'engager pour la vie étudiante, il sera alors pour celui-ci, un cahier de recommandations afin de savoir l'aider à agir et comment prendre en charge la question de la vie étudiante sur son territoire.

Thèmes abordés lors des groupes de travail



- ✓ Logement
- ✓ Engagement citoyen et démocratique
- ✓ Santé et solidarité
- ✓ Attractivité
- ✓ Accès à l'information
- ✓ Égalité des chances
- ✓ Communication
- ✓ Relations collectivités acteurs de la vie étudiante

Rencontre régionale Grand Est et Hauts-de-France

L'année 2024 a vu continuer le tour de France des rencontres entre collectivités et universités, coordonnées avec le réseau VECU. Ces rencontres visent susciter des échanges sur et entre territoires autour des politiques de vie étudiante et d'ancrer ces dialogues dans des dynamiques coconstructives. Dans un contexte où la vie étudiante est devenue un sujet prioritaire et transversal, ces rencontres mettent en lumière la coordination entre l'ensemble des acteurs qui gravitent autour de la vie étudiante en vue de partager des objectifs et stratégies communs au bénéfice des étudiants.

La troisième édition a ainsi vu le jour à Charleville-Mézières, réunissant régions Grand Est et Hauts-de-France autour du sujet de la transfrontaliarité. Une conférence introductive a mis en lumière le potentiel de coopération en matière d'ESR des régions transfrontalières, entendue comme un espace d'intégration et d'interactions liée à l'existence même d'une frontière.

La proximité géographique permet de stimuler l'articulation des savoirs et des stratégies dans les espaces transfrontaliers, et les ateliers pratiques, présentations d'initiatives et table ronde ont permis de faire émerger certaines dynamiques à l'œuvre, pouvant interroger les politiques publiques et universitaires de vie étudiante.

La présence observée d'un grand nombre d'acteurs de la vie étudiante marque le besoin d'espaces de dialogues sur les territoires afin d'articuler la coordination de la réussite étudiante. Cela impose de converger, ensemble, sur des projets structurants sur les bassins de vie étudiante et impulsant des rencontres et liens entre collectivités et universités à l'échelon régional, national mais aussi européen.



Rencontre régionale Provence Alpes Côte d'Azur

C'est dans le cadre dynamique de la Maison de la Créativité, en plein cœur de Toulon, que s'est tenue la 4ème rencontre régionale des collectivités et universités autour de la vie étudiante en région Provence Alpes Côte d'Azur.



Cette étape s'est attachée à explorer les contours de l'esprit d'entreprendre qui recouvre un large panel d'engagement étudiant. Sur le même format, la conférence introductive a mis en exergue les mutations de l'entrepreneuriat au regard des ruptures sociétales et pédagogiques, l'entrepreneuriat étant perçu comme un véritable moyen de donner du sens à son parcours de vie en transformant les opportunités en actions.

Tout au long de cette rencontre, l'importance de l'ancrage local de l'entrepreneuriat étudiants fut souligné. L'intervention d'Emmanuel Roux, recteur délégué à l'Enseignement supérieur, la recherche et l'innovation de la région a enjoint à poursuivre les efforts pour renforcer cet écosystème d'entrepreneuriat et d'engagement, notamment à travers une co-construction solide entre les acteurs locaux.



Encourager l'esprit entrepreneurial interroge les évolutions de notre écosystème de l'enseignement supérieur. Il est essentiel de pouvoir mesurer l'impact des projets réalisés, tant pour les institutions que pour les étudiants eux-mêmes, qui doivent être en mesure de valoriser leurs accomplissements. Plus que jamais, l'engagement étudiant devient un levier clé pour transformer durablement les territoires.



Retrouvez tous les comptes-rendus
sur [notre site internet](#)

2024
NOS

VILLES UNIVERSITAIRES D'EQUILIBRE

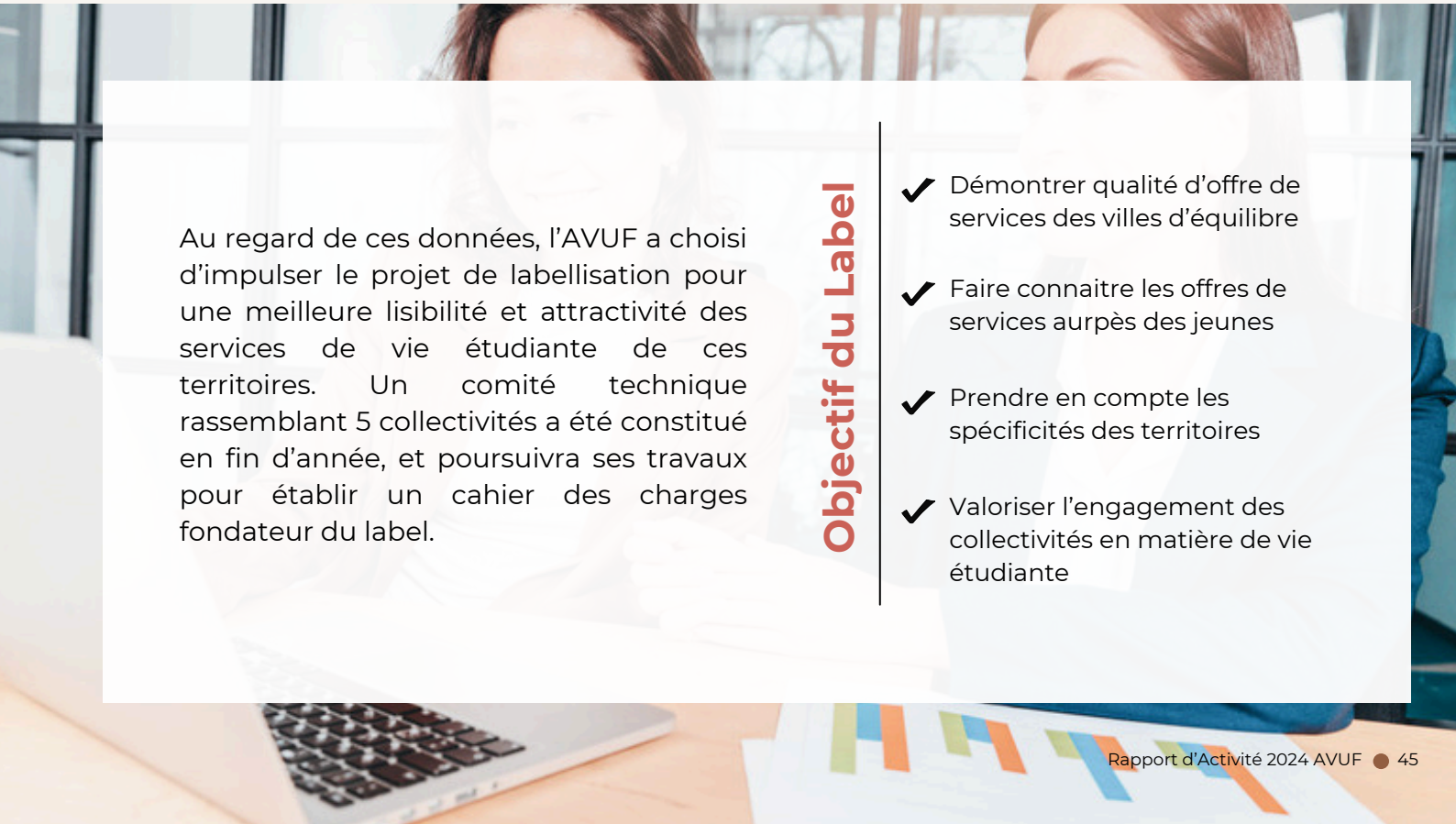
CHANTIERS



Groupe de travail et labellisation Villes Universitaires d'Équilibre

Après le congrès annuel de l'AVUF 2023 leur étant dédié, les villes universitaires d'équilibre ont été au cœur de nos actions en 2024. Ces villes, représentant plus d'un tiers de nos membres, accueillent près d'1/6 ème des effectifs étudiants. Ces derniers y trouvent des conditions d'études et de vie propice à la réussite étudiante, plus importante dans ces villes moyennes que dans les métropoles. Le coût de la vie, l'accessibilité du logement et la facilité des déplacements bénéficient à l'attractivité de ces villes.

Afin de valoriser l'atout de ces territoires, l'AVUF a lancé un groupe de travail et une enquête sur l'offre socle de vie étudiante dans les villes universitaires d'équilibre. Les résultats de cette enquête et les remontées faites au cours des temps d'échanges ont soulevé les capacités d'action de ces collectivités en faveur des étudiants. Les villes moyennes, en proportion de leur population étudiante, montrent un engagement souvent plus marqué que les grandes métropoles.



Au regard de ces données, l'AVUF a choisi d'impulser le projet de labellisation pour une meilleure lisibilité et attractivité des services de vie étudiante de ces territoires. Un comité technique rassemblant 5 collectivités a été constitué en fin d'année, et poursuivra ses travaux pour établir un cahier des charges fondateur du label.

Objectif du Label

- ✓ Démontrer qualité d'offre de services des villes d'équilibre
- ✓ Faire connaître les offres de services auprès des jeunes
- ✓ Prendre en compte les spécificités des territoires
- ✓ Valoriser l'engagement des collectivités en matière de vie étudiante

2024

NOS

SANTÉ ÉTUDIANTE

CHANTIERS

Guide santé “Prendre soin de nos étudiants”



Les étudiants, a priori moins exposés aux aléas de la maladie, sont pourtant vulnérables, comme en témoignent les enquêtes qui se succèdent au sujet de leur santé mentale ou du renoncement à se soigner

Catherine Vautrin



En matière de santé étudiante, l'AVUF a matérialisé ses réflexions par le guide « prendre soin de nos étudiants », présentée le 24 janvier 2024 au ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités. En présence de Catherine Vautrin, anciennement Présidente de l'AVUF et alors ministre du travail, de la Santé et des Solidarités, et de Sylvie Retailleau, ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, notre Vice-Président Mickaël Delafosse a dévoilé ce guide, pensé comme une boîte à outils qui offre des solutions aux spécificités de chaque ville et intercommunalité.

Ce guide met en exergue les capacités d'intervention des collectivités territoriales sur les questions de santé étudiante. Ce document constitue un recueil d'expériences et bonnes pratiques déployées sur les territoires. Il s'adresse aux élus afin de leur montrer qu'ils peuvent s'emparer du sujet en partenariat avec de multiples acteurs locaux, notamment à travers le CLS. Ce dernier répond aux besoins de coordinations mais aussi aux besoins spécifiques de chaque territoire en matière de santé.

Ce guide souligne l'importance d'adopter une stratégie « d'aller vers », notamment pour une population marquée par un rapport distant à sa santé. Il a vocation à accompagner les élus locaux à trouver des chemins pour agir en matière de prévention. Les collectivités sont des partenaires efficaces, à la fois de la vie étudiante mais aussi de la politique de santé publique, lesquels peuvent constituer des facteurs d'attractivités locaux.

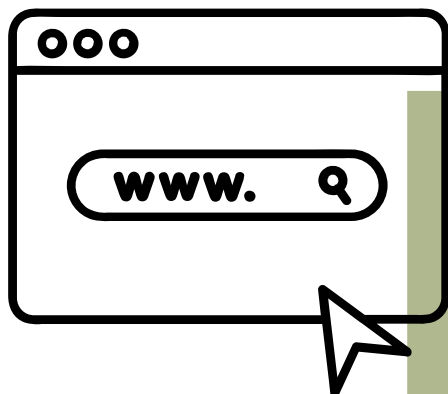


(Re)Découvrez le guide sur [notre site internet](#)

COMMUNICATION

04

Différentes manières de s'informer sur l'AVUF

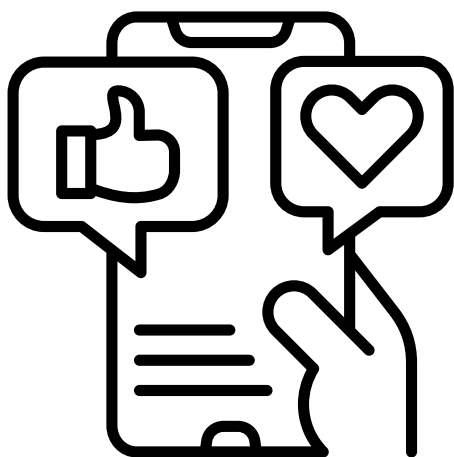


Site internet www.avuf.fr

Vous y retrouverez toutes nos actualités, chantiers en cours. Votre espace adhérent vous permet d'accéder à une multitude de documents ressources comme la Revue et les comptes-rendus de nos évènements.

Newsletter mensuelle

Lancée en 2023, notre newsletter vous informe au début de chaque mois sur nos évènements et projets ainsi que certaines actualités nationales.



Réseaux sociaux

L'AVUF est présente sur [LinkedIn](#), [Facebook](#), [X](#) et [Bluesky](#). Rejoignez notre grande communauté pour ne rien manquer de nos actions !

Ils ont parlé de nous en 2024

L'Étudiant

L'Étudiant et l'AVUF ont fait vivre leur partenariat en répondant aux 6 questions à se poser avant d'aller étudier dans une autre ville. Découvrez l'[article](#) et la [vidéo](#).

Franceinfo

A l'occasion de l'ouverture de Parcoursup, notre délégué général a été interrogé sur la place des villes moyennes dans l'environnement universitaire français. [Redécouvrez l'interview](#).

News Tank Education

A l'occasion du colloque annuel, le Président François Grosdidier est revenu sur l'intérêt des collectivités pour la recherche sur leurs territoires. [Retrouvez cet article et les nombreux autres](#).

AEF

Tout au long de l'année, AEF Info a suivi les travaux de l'AVUF rédigeant plusieurs dépêches pour ses 20 000 lecteurs. [Découvrez tous les articles citant l'AVUF](#).



Association des Villes Universitaires de France
Siège au 22 rue Joubert, 75009 Paris
www.avuf.fr

Suivez-nous sur

